

Proposition de cours d'escrime au sein de l'école Sainte Thérèse pour l'année 2025-2026

Madame, Monsieur,

Je me présente, Maître Beata ZÖLD. Je suis maître d'armes depuis maintenant 39 ans et titulaire d'un diplôme d'Etat, je propose aux élèves de CP au CM2 de venir découvrir la pratique de l'escrime. Pourquoi ce sport ?

L'escrime est un sport physique, intelligent et surtout passionnant. C'est un sport de combat qui développe autant le corps que l'esprit et enseigne des valeurs aux enfants.

Physiquement :

- Travaille la souplesse
- Acquiert des réflex
- Développe la flexibilité et rapidité dans les mouvements
- Améliore la coordination inter-segmentaire et l'équilibre

Intellectuellement :

- Apprend la maîtrise de soi
- Développe la créativité et l'anticipation
- Permet un meilleur organisation dans le temps et dans l'espace
- Renforce la concentration et l'attention
- Permet de s'affirmer

Moralement :

- Respect de son adversaire et des règles
- Courage

Vous trouverez ci-après les modalités d'inscriptions. Pour tout autres questions, je vous laisse prendre contact :

Mail : zold.beata@orange.fr
Téléphone : 06 71 39 27 64

A savoir : Votre enfant pourra bénéficier d'une continuité éducative dans ce domaine au collège Saint-Joseph.

1. Renseignements et inscriptions

Les inscriptions se déroulent uniquement par mail à l'adresse ci-dessous. Elles se termineront au 14 septembre inclus (tant que des places sont disponibles).

zold.beata@orange.fr

Le nombre de place disponibles est de 12 pour le cycle 2 (CP, CE1 et CE2) et 12 places également pour le cycle 3 (CM1 et CM2).

Les pratiquants seront licenciés à la fédération française d'escrime (USC Monéteau Escrime).

2. Les cours

Les cours se dérouleront tous les mardis (hors vacances scolaires) pendant la pause méridienne. Nous vous proposerons un créneau horaire par cycle. Le jour du cours, votre enfant devra rester déjeuner à la cantine et être habillé en tenue de sport (chaussures fermées obligatoires). Le matériel sera fourni par mes soins. Les enfants qui se présenteraient en tenue non adéquate seront invités à regarder le cours.

3. A fournir

- Fiche d'inscription 2025-2026 (si vous souhaitez obtenir ce document, merci de me contacter par mail)
- Questionnaire relatif à l'état de santé (si vous souhaitez obtenir ce document, merci de me contacter par mail)

4. Le coût

Pour le cycle 2 :

- 150€ de cotisation annuelle + 41€ de licence

- Beata ZÖLD (150€) - soit 1 chèque ou alors 3 chèques de 50€
- USCM Escrime (41€) - 1 chèque de 41€ (débité mi-octobre)

Pour le cycle 3 :

- 150€ de cotisation annuelle + 57€ de licence

- Beata ZÖLD (150€) - soit 1 chèque ou alors 3 chèques de 50€
- USCM Escrime (57€) - 1 chèque de 57€ (débité mi-octobre)

Important :

- Concernant le paiement de la cotisation :
 - Possibilité de paiement en 1 fois (150€), le chèque sera débité mi-octobre
 - Possibilité de paiement en 3 fois (3 fois 50€), les chèques seront débités mi-octobre 2025, mi-janvier 2026 et le mi-avril 2026 - **A privilégier**

En cas d'arrêt en cours d'année sportive (possible jusqu'au 18 octobre 2025 inclus).

Passé cette date, toute année commencé sera due.

- Pour le paiement en 1 fois, aucun remboursement ne sera possible
- Pour le paiement en 3 fois, le(s) chèque(s) de la cotisation annuelle sera (seront) restitué(s).
- Le chèque de la licence FFE ne pourra pas être remboursé

Mme Beata ZÖLD
Avec l'accord de Mme ABT
Cheffe d'établissement école
Sainte Thérèse La Salle